

# Règlement d'attribution des bourses d'études de la



2023

## Bourses d'études en chimie

Destinées aux étudiants de Master à la Faculté de chimie de  
Strasbourg pour l'année universitaire 2023-2024

Date limite de dépôt de dossier : 24 septembre 2023

L'Université de Strasbourg et ses donateurs soutiennent les étudiants méritants, en proposant avec la Fondation Jean-Marie Lehn de Strasbourg, des **bourses d'études pouvant atteindre 10 000 euros sur 2 ans**. Ce dispositif mis en place par la Fondation permet à des étudiants de la Faculté de chimie de Strasbourg, en difficultés financières et faisant preuve de leur excellence académique, d'être aidés durant leurs deux années de master. Les bourses en chimie sont **cumulables avec les aides du CROUS**.

Tout étudiant inscrit en M1 ou M2 à la Faculté de chimie de Strasbourg pour l'année universitaire 2023-2024 est éligible à cette bourse.

Pour évaluer les situations, les candidats doivent déposer **un dossier complet** en présentant d'une part les difficultés financières nécessitant l'accès à une bourse, et d'autre part le projet d'études en cohérence avec le projet professionnel. Les dossiers seront étudiés individuellement par une **commission**, souveraine dans ses décisions.

*Attention ! Entre 3 et 5 bourses sont distribuées chaque année, selon le montant des dons disponibles ; tous les candidats, même éligibles, ne pourront donc en bénéficier.*

### Versement et renouvellement de la bourse

Le montant de la bourse est déterminé selon la situation de l'étudiant. La bourse est attribuée en un seul versement par année universitaire. Son renouvellement est soumis chaque année à un réexamen du dossier et est **conditionné aux résultats de l'année**.

### Conditions d'engagement

Vous vous engagez, sur l'honneur, à :

- Ce que toutes les informations fournies soient véritables et complètes



- Informer la Fondation Jean-Marie Lehn ([bourses@fondation-lehn.fr](mailto:bourses@fondation-lehn.fr)) en cas de changement de situation
- Vous impliquer, pendant vos études, et dans la limite de vos disponibilités, pour le programme de bourses en chimie (rencontre avec les donateurs, remerciements...)
- Vous impliquer, lorsque vous serez insérés professionnellement après vos études, pour soutenir le développement de l'Université de Strasbourg, en donnant, dans la mesure de vos possibilités, du temps, des compétences et/ou de l'argent sous forme de dons.

## Constituer votre dossier en ligne

Pour postuler, votre dossier de candidature devra être constitué des pièces justificatives suivantes.

- Un **Curriculum Vitae** à jour
- Une copie des **relevés de notes** des années de licence et éventuellement de master (ou d'études équivalentes)
- Une **lettre de motivation** justifiant votre besoin financier ainsi que votre projet d'études
- L'**avis d'imposition** 2023 du foyer familial (impôt sur les revenus de 2022) ; pour les parents séparés ou divorcés, fournir les avis des deux parents
- L'avis définitif d'attribution de la **bourse sociale du CROUS** si vous percevez une aide du CROUS

Attention :

- Toutes les informations transmises resteront confidentielles à la Fondation<sup>1</sup>.
- L'ensemble des documents est à déposer en ligne sur la plateforme dédiée.
- Pour les étudiants étrangers, une **traduction française assermentée** de chacun des documents sera obligatoire.
- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission.

Pour tout renseignement, merci de contacter notre équipe à l'adresse :

[bourses@fondation-lehn.fr](mailto:bourses@fondation-lehn.fr)

---

<sup>1</sup> Conformément à la loi française N78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (CNIL), vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant en vous adressant à Fondation Jean-Marie Lehn, 8 allée Gaspard Monge, 67000 Strasbourg ou directement par email à [contact@fondation-lehn.fr](mailto:contact@fondation-lehn.fr).